

AVIS DE CONCOURS

La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion organise le 20 juin 2010 au centre de Rabat ou dans d'autres centres suivant les besoins , un concours pour le recrutement de 20 médecins généralistes et chirurgiens dentistes. 7% des postes seront réservés aux handicapés et 25% aux résistants, aux pupilles de la Nation, aux anciens militaires et aux anciens combattants.

NB: les candidats admis au concours seront affectés dans l'un des établissements pénitentiaires suivants :

*** Pour les Médecins Généralistes:**

Les Prisons locales de : Ouad laou, Bouarfa, Errachidia, Safi, Azilal.

Les Pénitenciers Agricoles de : Zaio, Outita 1et Outita 2 (Sidi kacem), Ali moumen (Settat) ,

*** Pour les Chirurgiens Dentistes :**

Les Prisons locales de : Nador, khenifra, Larache, lâayoune .

Pénitencier Agricole : Outita 2 (Sidi kacem)

Et dans d'autres établissements pénitentiaires selon les besoins.

Conditions de Participation

- Etre de nationalité Marocaine
- Ne pas avoir encouru de condamnation judiciaire
- Etre âgé de 45 ans au plus au premier janvier 2010
- Avoir un Doctorat en Médecine ou Médecine dentaire.

Dossier de candidature

- Fiche de candidature à retirer du Site Web de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion WWW.DAPR.GOV.MA à remplir minutieusement par le candidat et légalisée par l'autorité compétente.
- Une copie légalisée du Doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent accompagné d'une photocopie de l'arrêté d'équivalence
- Deux enveloppes autocollantes timbrées portant l'adresse exacte du candidat.

Epreuve du concours

- Une épreuve écrite sur la Médecine Sociale et la Santé Publique (durée 2h)
- Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale à la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (Service des Recrutements et des Examens Professionnels) B.P 123 Rabat avant le **12/06/2010**, délai de Rigueur.